

Mihailo Popović
Faculté de philologie, Université de Belgrade

LE CHAMP ONOMASIOLOGIQUE DU «TRANSFERT DE POSSESSION» EN FRANÇAIS

Nous examinons dans cet article les propriétés des principaux actants du transfert de possession ainsi que les relations entre eux. Les actants indispensables à chaque procès du transfert de possession sont: «le donneur», «l'acquéreur» et «l'objet du transfert». Les actants accessoires (mais obligatoires pour certaines relations) sont: «la contre-valeur» et «la durée». Il existe trois relations fondamentales entre les actants obligatoires qui peuvent être sommairement représentées par les verbes *donner*, *recevoir* et *échanger*. L'examen des verbes susceptibles d'exprimer ces relations démontre qu'il y a entre ces verbes de nombreux cas de neutralisation des différences spécifiques, ce qui fait ressortir les phénomènes d'hyperonymie et de synonymie.

Mots-clés: échange, possession, actants, donneur, acquéreur, contre-valeur, durée

Le centre de notre intérêt est le concept du procès du «transfert de possession», exprimé par le verbe (V). Ce procès exige au minimum trois actants¹: A – «donneur», B – «acquéreur», et C – «objet du transfert», soit: *Paul donne quelque chose à Pierre: A → C → B.*

Les actants peuvent être implicites:

- *Tiens, je donne sans compter, moi.* - *Et moi, je reçois de même, monsieur. Oh! nous sommes tous deux des gens de bonne foi*². (Je donne qqch. à qqn; je reçois qqch. de qqn.)

Le simple impératif *Donne !* sous-entend trois actants: *toi, moi* et l'objet du transfert³.

1 Nous employons ici le terme d'*actant* d'après la terminologie de L. Tesnière. L'*actant* désigne les êtres, les choses et les concepts qui, de manières diverses, participent au procès exprimé par le verbe. Les actants sont toujours des substantifs ou leurs équivalents. Ils sont indispensables pour que le processus ait lieu, et ils remplissent les fonctions du sujet et des compléments (direct, indirect ou circonstanciel) de la phrase. Les verbes sont caractérisés par le nombre d'actants qu'ils peuvent avoir. Dans d'autres terminologies, l'on parle des places, ou des arguments. (L. Tesnière, 1959, pp. 102, 105 et sq.).

2 A. R. Lesage, *Turcaret*, in *GR*.

3 Par exemple, dans le contexte: - *Tu veux une cigarette ? - Donne !*

Parmi les verbes désignant le «transfert de possession», que, par commodité, nous appellerons «les verbes d'échange», il y en a qui peuvent avoir seulement un ou deux actants: *Le temps change. L'arbre donne des fruits*. Mais, dans ce cas, il n'y a pas de transfert.

Il est évident que, du fait de leur polysémie, ces verbes désignent d'autres procès que le transfert: *Cela me donne envie de rire. Ils ont obtenu de très bons résultats*.

Le transfert de possession ayant lieu entre deux actants, le procès inverse (antonymique) est sous-entendu: $A \rightarrow B$ présuppose $A \leftarrow B$ (*donner* présuppose *recevoir*; *offrir*, *accepter* ou *refuser*; *vendre*, *acheter*; etc.).

Le sème /possession/ est en relation de présupposition par rapport aux autres sèmes qualifiant les verbes d'échange. C'est-à-dire que le verbe *avoir* préexiste à ces verbes: pour pouvoir donner, il faut d'abord avoir⁴. Ce sème signifie aussi «avoir le pouvoir de donner quelque chose»: *Il lui a donné l'autorisation de partir*.

Les actants A, B et C sont indispensables pour le procès du transfert de possession, mais ils ne sont pas les seuls qui y participent. Par exemple, dans la phrase:

Paul a vendu sa voiture à Jean pour 4000 €.

nous avons un quatrième actant, D, que nous appellerons «contre-valeur», dans le sens le plus large du terme. Dans l'exemple *Le président a récompensé Paul de sa loyauté en le nommant ambassadeur en Grèce*, l'actant A donne à B (Paul) l'objet du transfert C (le poste d'ambassadeur); B a donné à A la contrepartie D (sa loyauté). L'actant D contient souvent une idée de cause: Paul a été récompensé parce qu'il avait été loyal; *Il a généreusement rémunéré le concours de ses assistants* (Il les a rémunérés parce qu'ils l'ont aidé).

Dans l'exemple:

Paul a loué son appartement à Jean pour 1000 € par mois, pour une durée de deux ans.

apparaît un autre actant, E – «durée». Donc, cinq actants sont susceptibles de participer au procès de l'échange, dont trois (A, B, C) sont obligatoires, et deux (D et E) qui peuvent être accessoires.

Nous allons soumettre à l'examen les verbes susceptibles d'exprimer le transfert de possession ainsi que les propriétés des actants A, B, C, D et E.

Il peut y avoir trois types de relations entre A et B:

I. $A \rightarrow B$ (Paul a donné un gâteau à Anne.)

II. $A \leftarrow B$ (Paul a reçu un cadeau de son grand-père.)

III. $A \leftrightarrow B$ (Paul a échangé des timbres avec Jean.)

4 Cf. *La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.*

I. A → B

L'archiséme de ce groupe de verbes est «faire en sorte que quelqu'un ait quelque chose».

Donner

Le sémème qui implique l'idée du transfert de possession est «céder gratuitement et volontairement la propriété de quelque chose». Donc, cela exclut, en principe, les actants D et E: la propriété est cédée gratuitement et pour toujours:

Il a donné un chocolat à sa petite nièce.

L'objet du transfert (C) peut être implicite:

Elle donne aux pauvres.

L'actant B peut lui aussi être omis:

Il donnerait sa chemise, tant il est généreux.

Ou bien, les deux actants, B et C, sont sous-entendus:

*Donner est plus doux que recevoir*⁵.

Les actants A et B ont le trait sémantique /animé/⁶, /humain/ ou /non-humain/ (*Paul donne de l'avoine au cheval. Loiseau donne la bécquée à ses petits.*)

L'objet du transfert peut être concret ou abstrait. Mais chaque complément d'objet direct ne remplit pas forcément le rôle de C. Dans les exemples suivants, il n'y a pas de «transfert de possession»:

Paul a donné une gifle à Jean; Donne-moi ma robe de chambre !

L'actant C doit avoir le trait /être possédé par A/. Donc, C appartient à A. Le sème /possession/ d'un objet du transfert abstrait est à prendre au sens très large:

Il m'a donné sa parole qu'il paierait son dû. (Il a sa parole⁷; il a de l'intégrité)

Il m'a donné un renseignement. (Il était en possession de ce renseignement)

Il nous a donné son opinion. (Il avait une opinion)

Le trait /possession/ attribué à une personne n'est pas impossible, mais relève du contexte historico-social: *Donner sa fille en mariage à un jeune homme*⁸.

Un sémème de *donner* peut avoir l'actant D («contre-valeur»). Ainsi *donner* entre en rapport de synonymie avec *acheter* ou *vendre*:

Je vous donne quatre mille euros pour votre voiture.

5 Renan, *Vie de Jésus*, in GR.

6 Sinon, il n'y a pas d'idée de transfert et le verbe est causatif: *Cette odeur me donne la migraine. Cet argument donne du poids à sa thèse.*

7 Cf. *N'avoir qu'une parole.*

8 Cf. *Mon père m'a donné un mari* (chanson enfantine).

Donnez-moi un kilo de pommes !

L'actant E («durée») peut lui aussi apparaître, ce qui rapproche *donner* et *prêter*:

Il ne rend jamais ce qu'on lui donne.

En français populaire, **filer** peut être synonyme de *donner*: *Il lui a filé quelques pièces*. **Refiler** peut avoir le même sémème, mais peut aussi avoir un trait de plus: l'objet de transfert n'a pas la valeur qu'il est censé avoir. Donc, il y a une intention délibérée de la part de A de tromper B: *On ma refilé un faux billet*. *Refiler* peut être un hyponyme de *donner* ou *vendre*.

Transmettre

Transmettre ne contient que les actants A, B et C. L'opération de transfert est faite par une voie légale: *Le donateur transmet au donataire la propriété des choses données*⁹.

L'actant C peut être concret ou abstrait. *Transmettre* a un sens assez large pour pouvoir être synonyme de *donner*, *céder*, *léguer* et *transférer*.

Abandonner

Ce verbe exclue les actants D et E. Le trait sémantique prédominant est /renonciation à la possession/:

Elle a abandonné sa fortune à ses neveux.

Allouer

L'actant A représente une personne ou une institution ayant une autorité réelle. L'actant C est «une somme d'argent»:

*[...] si jamais vous reprochez à un savant qui fait quelque honneur à son pays de ne pas gagner la faible somme que l'État lui alloue [...]*¹⁰.

Par analogie, C peut avoir un contenu plus large:

*Le commandement allié n'allouerait aux forces françaises qu'un minimum de munitions*¹¹.

L'actant D n'est pas exclu:

*En échange de l'œuvre que voici, je vous ai alloué une somme de trois cents francs, [...]*¹².

Ce verbe peut avoir l'actant E: *Allouer un crédit à qqn.*

Céder

L'actant C représente une chose, un bien, un droit ou un avantage. *Céder* peut avoir les traits /volontairement/ et /sans contrepartie/:

Je vous cède cet objet auquel je tiens pourtant beaucoup.

Cependant, ces traits ne sont pas obligatoires:

9 Académie.

10 Renan, *Questions contemporaines*, in GR.

11 Ch. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, in TLF.

12 R. Rolland, *Jean-Christophe*, in TLF.

*Il a été obligé de céder ses droits pour une somme dérisoire*¹³.

L'actant E peut lui aussi être présent. Dans *Céder un bail* tous les cinq actants interviennent.

Concéder

Dans la langue courante, ce verbe contient le trait /faveur/: accorder qqch. à qqn comme une faveur. L'actant A est une autorité supérieure. L'actant C peut être un bien, un droit, un privilège:

*Les rois avaient concédé de grands privilèges à certaines villes*¹⁴.

Dans la langue juridique, *concéder* contient les actants D et E (souvent implicites):

Le gouvernement a concédé l'exploitation de cette mine à la compagnie Métalcop.

Gratifier

Les traits sémantiques spécifiques de ce verbe sont /de son gré/ et /libéralité/. L'actant D est souvent absent, mais il peut être sous-entendu ou même explicite:

*Je lui appris ensuite que le généreux Portugais, en me chargeant du portrait, m'avait gratifié d'une bourse de cinquante pistoles*¹⁵ (sc. «pour avoir transmis le portrait»).

Doter

L'actant C représente en premier lieu une somme d'argent, un revenu, mais aussi un bien, et très souvent il est implicite: *Napoléon a doté ses sénateurs.*

L'actant B peut être une personne morale: *Doter une fondation, un collège, un couvent.*

L'actant E est en principe absent, mais l'actant D n'est pas exclu:

*On lui doit la Bibliothèque. Ce ne fut pas une petite affaire. Il fallait d'abord l'acheter, puis la placer, puis doter le bibliothécaire*¹⁶. (B est doté pour son travail, et ce verbe est ici synonyme de *payer* ou *rémunérer*.)

Récompenser

Récompenser possède toujours l'actant D, explicite ou implicite:

Je l'ai récompensé des services qu'il m'a rendus.

L'actant C peut être tout objet en possession de A: *Récompenser qqn en argent; en lui offrant un cadeau*).

Le trait /de son gré/ fait partie du sémème de ce verbe.

13 Synonyme: *vendre*.

14 Académie, 1835-1932.

15 Lesage, *Gil Blas*, in GR.

16 Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, in TLF.

Rémunérer

Le sémème de *rémunérer* est semblable à celui du verbe précédent, mais il est plus précis, l'actant C (implicite) étant restreint: «argent», ce qui rapproche ce verbe à *payer*.

Il a bien rémunéré ses collaborateurs.

L'actant D est aussi restreint: «travail» ou «service»: *Rémunérer le travail, le concours, la collaboration, les bons offices de quelqu'un.*

Rétribuer

Ce verbe a un sémème plus large que *rémunérer*: «outre les rémunérations dues et régulières, il peut s'appliquer à des récompenses.» (GR).

Payer

Payer contient toujours l'actant D: l'on *paye* toujours pour quelque chose. Cet actant peut désigner les choses les plus diverses: *payer son dîner, sa chambre d'hôtel, ses études, un droit, des travaux dans son appartement.* Les actants B et D sont introduits tous les deux directement: *payer un marchand; payer une marchandise.* L'actant C est presque toujours «argent».

Alors que le verbe *récompenser* contient toujours le trait /de son gré/, *payer* est neutre sur ce point. *Payer* a, donc, un sémème plus large que *récompenser*, *rémunérer* ou *rétribuer*, et si les actants C et D de ces quatre verbes ont des traits semblables, ils peuvent être synonymes:

Il a été payé / rémunéré / rétribué pour avoir fait ce travail. / Il a été récompensé d'avoir fait ce travail.

Léguer

Léger désigne un transfert de possession sous une forme juridique, par testament ou par un autre acte de dernière volonté. L'actant E est exclu. L'actant D peut être sous-entendu:

*Elle avait une rente de trois cent quatre-vingts francs, léguée par sa maîtresse*¹⁷. (On peut supposer: pour un long et fidèle service).

Offrir

Offrir a, parmi d'autres, trois sémèmes qui concernent l'échange.

1. C = «cadeau». Les actants D et E sont exclus: *Ma mère m'a offert cette robe.*

L'action du verbe est réalisée et *offrir* a pour archilexème *donner* (donner en cadeau).

2. L'action peut être seulement réalisable, et *offrir* se présente comme synonyme de *proposer*. L'actant C peut représenter un large éventail d'objets (*offrir de l'argent, une cigarette, un verre, du pain et du sel...*). Les actant D et E sont absents: on offre sans contrepartie et pour toujours. Mais, l'on suppose que l'offre peut être acceptée ou refusée:

¹⁷ Flaubert, *Trois contes, Un cœur simple*, in GR.

Il m'a offert de l'argent et je l'ai accepté / mais je l'ai refusé.
Et cela fait la différence *offrir* et *donner*: **Il m'a donné de l'argent mais je l'ai refusé.*

3. L'actant D est présent:

Ce magasin offre un grand assortiment de marchandises à bas prix.

Offrir apparaît comme synonyme de *vendre*. L'action est envisagée comme susceptible de réalisation ou non:

Il m'a offert mille euros pour ma vieille voiture, mais j'ai refusé.

Prêter

Prêter sous-entend obligatoirement l'actant E (on prête pour un temps déterminé):

Je vous prête ce livre à condition que vous me le rendiez avant la fin de la semaine.

L'actant D peut être inclus dans le sémème de ce verbe. Dans ce cas, l'actant C représente généralement l'argent: *prêter à intérêt*, *prêter sur gage*, *prêter à la petite semaine*.

Louer

Ce verbe contient obligatoirement les actants D et E: la possession est cédée moyennant un prix et temporairement:

Paul a loué son appartement à des étrangers de passage.

L'actant C est de l'ordre du concret: *louer une maison*, *un appartement*, *un local*, *une ferme*, *des voitures*, *des bateaux*.

Vendre

Vendre possède toujours l'actant D et exclut l'actant E: on cède la possession pour un prix et pour toujours:

Jean a vendu son appartement à Paul pour un million.

L'actant C est très diversifié. Il peut représenter les objets concrets, non-animés: *vendre du lait*, *vendre une maison*, ou animés, même humains: *vendre un esclave*, les objets de transfert abstraits: *vendre ses charmes*, *ses droits*, *une charge*, *des actions*, *des indulgences*.

Même si C est pris au sens métaphorique, il s'agit d'un transfert de possession: *Il a vendu sa conscience / son honneur*. L'on présuppose que A avait de la conscience / de l'honneur et qu'il s'en est dépossédé en échange de quelque bien ou quelque privilège. Il en est de même quand C représente des personnes¹⁸ (trahir, dénoncer): *Judas vend Jésus pour trente deniers*¹⁹.

L'actant D est généralement «argent», mais il peut être pris au sens plus large, surtout si C est pris au sens figuré: *Il a vendu son âme pour quelques honneurs*.

18 Cf. *Vendre père et mère*.

19 In GR.

Vendre représente l'archilexème d'un certain nombre de verbes qui spécifient les actants C et D et le déroulement de l'action verbale:

Bazarder – Se débarrasser rapidement de l'objet de transfert: *Si tu veux bazarder ta voiture, j'ai un acheteur*²⁰.

Brader – Se débarrasser d'une marchandise, d'un bien à n'importe quel prix: *Il a bradé sa vieille voiture.*

Coller – Remettre d'autorité et sans rejet possible quelque chose à quelqu'un: *Il voulait me coller ses vieilleries pour cinquante euros.*

Colloquer – Vendre pour se débarrasser: *Je lui ai colloqué tous ces vieux bibelots*²¹.

Liquider – Vendre des marchandise à bas prix et en totalité: *Liquider un stock.*

Solder – Vendre en solde, au rabais: *J'ai soldé mes antiquailles.*

II. A ← B

Le sens le plus large de ce groupe de verbes est «être mis ou se mettre en possession de quelque chose».

Prendre

L'extension sémantique de ce verbe est très grande. Pour qu'il y ait un transfert de possession, il faut que l'actant B soit inclus dans le procès (implicitement ou explicitement), l'actant C étant toujours présent. Le rôle de A est actif, le consentement de B n'est pas nécessaire:

Paul a pris ma veste.

L'actant D peut être présent: *Le plombier m'a pris 100 € pour cette réparation*, ainsi que l'actant E: *J'ai pris ce livre à la bibliothèque.* (On sous-entend «pour un temps déterminé»).

Du fait de son extension sémantique, *prendre* peut apparaître comme hyperonyme d'un nombre de verbes (*acheter, emprunter, s'approprier, confisquer, voler...*), mais son sens sera toujours moins précis que celui de ses hyponymes. Par exemple, si le contexte permet la neutralisation des différences spécifiques, les verbes *confisquer* et *voler* peuvent être remplacés par *prendre*, parce que celui-ci a un sens plus général et un sémème plus pauvre:

Les policiers lui ont pris son arme. Les voleurs lui ont tout pris.

Mais, comme l'hyperonyme ne contient pas les sèmes spécifiques de ses hyponymes, à défaut d'indications contextuelles, l'emploi de l'hyperonyme n'est pas suffisamment précis et peut prêter à équivoque: *On lui a tout pris* (confisqué ou volé?).

²⁰ In GR.

²¹ In GR.

Recevoir

Recevoir désigne la simple mise en possession de l'objet de transfert. L'actant A reste passif: *Il a reçu cette montre de son grand-père.*

L'actant C peut désigner tout objet matériel ou non-matériel (*recevoir un paquet, une lettre, un cadeau, un privilège, un droit, la parole de qqn.*).

Avoir

Pour pouvoir désigner le procès d'échange, *avoir* nécessite la présence de l'actant B, explicite ou sous-entendue.

J'ai eu cela de mon oncle.

L'actant D peut être présent:

J'ai eu cette voiture pour presque rien.

- *Va faire ton paquet, et je te mènerai chez M. de Rênal, où tu seras précepteur des enfants.*

- *Qu'aurai-je pour cela ?*

- *La nourriture, l'habillement et trois cents francs de gages*²².

Toucher

L'actant A est passif, mais à la différence de *recevoir*, l'actant C est restreint, il représente l'argent ou tout ce qui peut être réduit à l'argent: *Toucher une jolie somme, un pourcentage, des intérêts, des dividendes...*

L'actant D peut être sous-entendu: *Toucher son salaire.* On présuppose: pour le travail exécuté, et ce verbe devient synonyme de **gagner**.

Obtenir

L'actant A a un rôle actif, il cherche à obtenir quelque chose, ou bien il désire ou mérite quelque chose:

Il a obtenu un renseignement de son collègue.

Cela fait la différence entre ce verbe et *recevoir*, qui exprime seulement le fait que l'objet de transfert est parvenu à A, qu'il l'ait voulu ou non:

*J'ai reçu un paquet par la poste. vs *J'ai obtenu un paquet par la poste.*²³

Et inversement, on peut dire *Il a facilement / difficilement obtenu cet argent*, et non **Il a facilement / difficilement reçu cet argent*, bien que l'on puisse dire *Il a obtenu cet argent* et *Il a reçu cet argent*, avec la différence causée par l'attitude de A.

Acquérir

Acquérir désigne le simple fait d'entrer en possession. C'est pourquoi l'actant B est implicite. L'actant C représente un bien concret: *Acquérir*

22 Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, L'association pour la diffusion de la pensée française, Paris, 1946, p. 33.

23 Cf. aussi: *Il a reçu une gifle. (*Il a obtenu une gifle).*

une somme, des biens, une terre, un immeuble, une rente, une succession...
C peut évidemment être un nom abstrait (*acquérir une réputation, la gloire*), mais dans ce cas, on ne peut pas parler d'échange. Ce verbe est neutre quant à l'actant D, on peut devenir propriétaire à titre gratuit ou onéreux:

*L'on peut acquérir les billets sur la place, moyennant tant pour cent*²⁴.

Se procurer

Se procurer sous-entend le rôle actif de l'actant A dans l'entrée en possession: *Il s'est procuré de l'argent.*

L'actant D n'est pas exclu: *Il s'est procuré un livre rare pour un prix dérisoire.*

L'actant B est le plus souvent implicite.

Hériter

Hériter est l'antonyme réciproque de *léguer* et désigne l'acquisition d'un bien par voie de succession. Les actants D et E sont exclus, l'héritage est reçu pour toujours et sans contrepartie.

Il a hérité une maison de ses parents.

Les actants B et C peuvent être implicites:

Il a hérité une fortune. Il a hérité d'un oncle en Amérique.

Emprunter

Emprunter est l'antonyme réciproque de *prêter*. L'actant E est toujours présent, explicitement ou implicitement:

J'ai emprunté sa perceuse à Paul, pour une semaine.

J'ai emprunté ce livre à un ami.

L'actant D peut être présent:

Il a été obligé d'emprunter de l'argent à un taux scandaleux.

Les actants B ou C peuvent être omis:

J'ai emprunté 1000 €. Il emprunte à tous ses amis.

Dans le langage familière, on emploie le verbe **taper**: *Il a tapé Paul de vingt euros.*

Louer

Le même signifiant désigne deux mouvements opposés: $A \rightarrow B$ et $A \leftarrow B$, c'est-à-dire les deux sémèmes antonymes sont contenus dans une même forme.

Il loue un appartement à un propriétaire mal commode.

Les actants D et E sont obligatoires (explicitement ou sous-entendus):

J'ai loué cette voiture à une agence de location pour 20 € par jour.

J'ai loué cette voiture pour les vacances.

²⁴ Balzac, Eugénie Grandet, in GR.

Acheter

Acheter possède toujours l'actant D qui représente une somme d'argent, tandis que l'actant E est exclu. Il est l'antonyme réciproque de *vendre* et, par la présence de D et du trait /légalement/, l'antonyme contraire de *voler* (*Je n'ai pas volé cela, je l'ai acheté*)²⁵.

Même si l'actant C désigne quelque chose qui normalement n'est pas vénal, il y a un transfert: *Jean a acheté le silence de Paul*. (Paul avait le pouvoir de garder le silence et il l'a «vendu» à Jean). Dans des cas semblables, l'actant D peut être autre chose que l'argent:

Jean a acheté le silence de Paul en lui donnant de l'argent / en lui assurant une promotion / en obtenant pour lui un poste important.

Voler

Ce verbe est caractérisé par l'absence évidente de l'actant D et par le trait /illégalement/. L'actant B est dépossédé de son bien frauduleusement, à son insu ou contre son gré. L'actant C peut être concret (*voler de l'argent, un portefeuille, une montre*) ou abstrait (*voler une idée / un sujet à qqn*).

Voler a beaucoup de synonymes familiers: *barboter, chaparder, chiper, chouraver, faucher, faire, piquer, rafler...*

Ce verbe est l'hyperonyme de nombreux verbes dont les sèmes spécifiques qualifient l'actant C et la manière de l'action de déposséder B.

Si l'actant C est humain, l'action est désignée par les verbes **enlever** et **kidnapper**.

Au cas où C représente une œuvre artistique ou scientifique, l'action est nommée par les verbes **copier** ou **plagier**.

Cambrioler signifie *voler* par effraction.

Piller insiste sur le fait que tous les biens sont enlevés et que l'action est faite avec violence.

Dérober met l'accent sur une action furtive.

Escroquer contient les sèmes spécifiques /ruse/, /fourberie/ et /abus de confiance/.

Escamoter contient les sèmes /vitesse/ et /dextérité/: *Un voleur lui a escamoté son portefeuille en un tournemain*²⁶, et peut avoir pour synonyme **subtiliser**.

Ravir est caractérisé par les sèmes /force/ et /ruse/. Ce verbe peut avoir l'objet (C) humain: *Ce même roi que Triboulet pousse au rapt, ravira sa fille à Triboulet*²⁷.

25 Si D ne représente pas l'argent, *acheter* s'oppose à *échanger*: *Tu as acheté ces billes? Non, je les ai échangées contre d'autres.* (GR).

26 In GR.

27 Hugo, *Le Roi s'amuse*, in TLF.

Confisquer

Ce verbe désigne lui aussi l'action de déposséder qqn de qqch, mais, à la différence de *voler*, ne contient pas le trait /illégalement/. L'actant A est une autorité:

Un des premiers actes du règne de Napoléon III fut de confisquer les biens de la famille d'Orléans. On en fit un joli jeu de mots: «C'est le premier vol de l'aigle»²⁸.

Le synonyme de ce sens de *confisquer* est **saisir** (*L'huissier a saisi tous nos meubles*).

L'actant E peut être sous-entendu: *Le professeur a confisqué leurs téléphones portables aux étudiants. (Il va les leur rendre plus tard)*.

Si l'actant A est pris au sens plus large et s'il fait l'action à son profit, *confisquer* devient synonyme de *s'emparer* ou *voler*: *Elle [Syrá] confisqua pour les vendre les convois d'armes que nous adressions à la Grèce²⁹.*

Soutirer

Soutirer ne possède dans son sémème le sème /illégalement/, mais l'action ne pourrait pas être qualifiée de morale. L'actant B ne cède pas C de son plein gré. A utilise des moyens détournés (chantage, pression, insistance, ruse, séduction) pour obtenir quelque chose de B:

Il a soutiré de l'argent à son frère.

Extorquer

Le sème /sans libre consentement/ est encore plus prononcé dans le sémème du verbe *extorquer*. L'emploi de la force pour obtenir C n'est pas exclu: *L'inquisiteur extorqua l'aveu du suspect en lui infligeant des supplices.*

L'actant D peut paraître: *Un charmant secrétaire, en bois de rose et citronnier, qu'elle a réussi à extorquer pour trois cents francs³⁰.* (Sc. Le secrétaire en valait beaucoup plus).

Priver

Ce verbe désigne l'action d'empêcher quelqu'un de posséder quelque chose, de lui ôter ce dont il dispose. L'actant D est exclu, mais l'actant E ne l'est pas. Ce verbe est neutre à l'égard des sèmes /légalement/ ou /justement/. **Déposséder** a le sens très proche de *priver*, tandis que **dépouiller** sous-entend l'emploi de la force pour priver quelqu'un de sa possession.

28 S. Freud, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Traduit de l'allemand par M. Bonaparte et le Dr. M. Nathan, Gallimard, 1971, Collection «Idées, NRF», p. 52.

29 About, *La Grèce contemporaine*, in TLF.

30 Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, in TLF.

III. A ↔ B

Les actants C et D sont toujours présents, explicitement ou implicitement. Ils peuvent se souder dans un même objet au pluriel (*Les joueurs ont échangé leurs maillots après le match*). Le trait principal de ce rapport est la réciprocité: A donne C à B et B donne D à A, ou A reçoit D de B et B reçoit C de A.

Échanger

Échanger contient dans son sémème les verbes *donner* et *recevoir*: Donner une chose et recevoir une autre en contrepartie. Les actants qui participent au procès sont A, B, C et D

Le sujet peut avoir le trait /pluralité/ (A + B):

Les mariés ont échangé leurs anneaux.

*Quand on réconcilia l'abbé Delille et Rivarol, à Hambourg, dans l'émigration, ils n'imaginèrent rien de mieux que d'échanger leurs tabatières*³¹.

L'actant C est dans ce cas lui aussi au pluriel.

Le sujet (A) peut être au singulier, mais les deux autres actants sont introduits par des prépositions.

L'actant B est introduit par la préposition *avec*:

J'ai échangé des timbres avec Paul.

L'actant D est introduit par la préposition *contre*:

Il a échangé son vieux vélo contre une canne à pêche toute neuve.

Comme on peut voir dans ce dernier exemple, l'actant B peut être implicite.

L'actant C peut être abstrait: *Ils ont échangé leurs idées.*

Chaque objet du verbe *échanger* n'est pas forcément un objet de transfert. Dans:

Elles ont échangé un regard, Ils ont échangé une poignée de main, on ne pourrait pas parler de transfert de possession. L'actant C peut être tout ce qui est susceptible d'être possédé et d'être donné.

Troquer

Troquer désigne l'échange direct de marchandises, sans l'intermédiaire de l'argent: *Troquer son blé contre du maïs.*

Ce verbe est un synonyme de *échanger*, mais, à la différence de celui-ci, il peut être employé sans aucun complément: *Il troque.* (Sc. Il pratique le troc.) vs. **Il échange.* D'autre part, s'il n'est pas employé absolument, il doit avoir les deux compléments (troquer C contre D). Son objet de transfert ne désigne pas les référents de même ordre, de sorte que les énoncés: *Ils ont troqué leurs anneaux. Ils ont troqué leurs tabatières*³²

31 Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, in GR.

32 De même, dans les cas qui ne désignent pas le transfert: **Ils troquèrent un regard furtif.* vs. *Ils échangèrent un regard furtif.*

pourraient signifier, par exemple: *Ils ont troqué leurs anneaux [contre des tabatières].*

Changer

Changer peut être synonyme de *échanger* et dans ce cas, les actants C et D sont explicités:

[...] il en [des lapins] mange tant qu'il veut et il en met de côté, à sa cave, pour les changer après, contre des pommes de terre, avec ce vieux fou des Barettes³³.

L'actant B est le plus souvent implicite:

Changer des dollars contre des euros.

Donner

Avec un objet second, *donner* peut être synonyme de *changer* ou *échanger*:

Donner un cheval pour / contre un âne. Donner un œuf pour un bœuf.

IV. Conclusion

L'actant A est le sujet du verbe de la construction active et par conséquent, il est toujours explicite. Il peut être implicite au passif: *Paul a été récompensé de son zèle.*

A possède le trait /animé/, mais peut désigner aussi un collectif plus ou moins abstrait (État, gouvernement, compagnie, autorité...).

L'actant B a la fonction de complément indirect: *J'ai donné de l'argent à Paul, Il a vendu sa voiture à Jean, Elle a hérité cette maison de son oncle.* Comme le remarque P. Le Goffic (1993: 290), la nature de ce complément dépend des facteurs sémantiques: «Le complément indirect est senti comme plus essentiel dans *emprunter des livres à un ami* que dans *emprunter des livres à la bibliothèque*; un complément représentant un inanimé (et, *a fortiori* un lieu) est senti d'autant plus facilement accessible et circonstanciel».

Mais, B peut aussi bien être le complément direct (objet): *Napoléon a doté ses sénateurs, Paul a bien rémunéré ses collaborateurs, Il a gratifié le serveur d'un pourboire.* Ou bien, le même verbe peut avoir les constructions différentes: *Un pickpocket a volé son portefeuille à un touriste* et *Un pickpocket a volé un touriste.*

L'actant B peut être le sujet des verbes désignant la réciprocité du transfert seulement quand il est uni avec A: *Ils ont échangé des cadeaux* (Ils = A + B).

³³ Giono, *Regain*, in TLF.

B est souvent implicite: *Il a reçu une lettre, Il a acheté une voiture, Il a cédé ses droits d'auteur, Il a payé son dîner, Il a vendu sa maison.*

L'actant B est en principe animé, mais il peut aussi représenter des institutions (*Ils ont doté un hôpital, L'État a concédé l'exploitation de cette ligne de chemin de fer à une compagnie étrangère, J'ai légué tout par testament à la ville*³⁴).

L'actant C est le plus souvent le complément d'objet direct. Quelques verbes qui ont l'actant B pour complément direct introduisent C par une préposition: *gratifier un serveur d'un pourboire, doter un régiment d'armes modernes, récompenser quelqu'un en argent.*

Selon les propriétés sémantiques des verbes, l'actant C peut désigner des référents non-animés ou, plus rarement, animés (*vendre / acheter un chien / un esclave, voler un enfant, changer son cheval borgne pour un aveugle*). Il peut être concret ou abstrait (*Les Muses l'ont gratifié d'un talent exceptionnel, vendre des indulgences, recevoir des compliments, échanger des idées*). Il est plus souvent implicite dans la relation A → B que dans la relation inverse: *Il a été récompensé / rémunéré / payé, Il a hérité de son oncle*. Pour certains verbes, il doit obligatoirement être explicite (*avoir, toucher, obtenir*).

L'actant D est un complément circonstanciel. Il désigne tout référent qui peut jouer le rôle de «contrepartie»: objet matériel, argent, travail exécuté, service rendu... Cet actant est obligatoirement inclus dans le sémème de certains verbes (*récompenser, rémunérer, payer, louer, vendre, acheter, échanger, troquer*). L'actant D est obligatoirement exclu du sémème des verbes *abandonner, hériter, voler, confisquer*. Il est très souvent accessoire (*donner, allouer, céder, gratifier, prêter, prendre, avoir, acquérir, emprunter*). Il peut être explicite (*Il loue un appartement pour 800 euros par mois*) ou implicite (*Il loue un appartement, L'État concède l'exploitation de cette mine*). Quelques verbes ont la possibilité de construction directe de D: *récompenser des mérites de qqn, rémunérer les bons offices de qqn, payer son dîner*).

L'actant E est un complément circonstanciel de temps. Il est obligatoire pour certains verbes (*prêter, louer, emprunter*) et dans ce cas il est explicite ou implicite. Il est toujours exclu du sémème des verbes comme *abandonner, gratifier, récompenser, léguer, offrir, vendre hériter, acheter, voler*. Certains verbes sont susceptibles d'avoir cet actant d'une manière accessoire et le plus souvent implicite: *céder un bail, prendre un crédit*.

Les traits sémantiques qui caractérisent le champ onomasiologique du transfert de possession sont: relation unidirectionnelle ou réciproque,

34 Balzac, *Les Paysans*, in GR.

sans ou avec contrepartie, pour toujours ou à titre temporaire, légalement ou illégalement, de bon gré ou à contrecœur.

Il y a des verbes d'échange qui ont des relations antonymiques de réciprocité précises (*léguer - hériter, prêter - emprunter, vendre - acheter*), tandis que d'autres réalisent les relations antonymiques par différentes modifications du sémème. *Donner* a les antonymes réciproques *accepter* ou *recevoir*, et par la négation du sémème, l'antonyme contraire *garder*. Si la relation antonymique repose sur le sème /illégalement/, l'antonyme est *voler* (*Je ne lui ai pas donné cela, il me l'a volé*). *Louer* a la même forme pour son antonyme réciproque. *Voler* peut avoir pour antonymes *rendre* ou *restituer* [ce qui a été volé], *respecter* [le bien d'autrui] (= ne pas voler), *obtenir* ou *acheter* (*Je n'ai pas volé cela, je l'ai obtenu / acheté*), mais il est intéressant de constater qu'il n'existe pas de lexème spécifique pour le sémème «être privé de possession d'une manière illégale» et l'on est obligé d'employer la forme passive du verbe: *être volé*³⁵. Les verbes de la relation $A \leftrightarrow B$, qui est par définition réciproque, n'ont pas besoin d'antonymes réciproques, parce que si A échange C avec B, B échange C (ou D) avec A.

L'examen des verbes susceptibles d'exprimer ces relations démontre qu'il y a entre ces verbes de nombreux cas de neutralisation des différences spécifiques, ce qui fait ressortir les phénomènes d'hyperonymie et de synonymie.

Bibliographie

Le Goffic 1993: P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris: Hachette.

Picoche 1986: J. Picoche: *Structures sémantiques du lexique français*, Paris: Nathan.

Popović 2009: M. Popović, *Leksička struktura francuskog jezika: morfologija i semantika*, Beograd: Zavod za udžbenike.

GR: *Le Grand Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 9 vol., Paris: Le Robert, 1986; version CD-ROM, 1992

TLF: *Trésor de la langue française*, 16 vol., Paris: Gallimard, 1971 – 1994; version CD-ROM, CNRS Editions, 2004.

Lexis, Paris: Larousse, 2002.

³⁵ Le passif et la négation sont des formes grammaticales de l'antonymie.

Михаило Поповић ОНОМАСИОЛОШКО ПОЉЕ „ПРЕНОСА ВЛАСНИШТВА“ У ФРАНЦУСКОМ

Резиме

У процесу преноса власништва учествују следећи актанти: А - давалац, В - прималац, С - предмет преноса, D - противвредност, Е - трајање. Прва три актанта су обавезна за све глаголе који могу означити пренос власништва, а преостала два су обавезни само за неке глаголе, код других се евентуално могу појавити, док су код неких искључени. Могућа су три типа односа између прва два актанта: $A \rightarrow B$, $A \leftarrow B$ и $A \leftrightarrow B$. Актант А је увек експлицитан у активним конструкцијама, пошто је субјекат глагола. Он поседује значењско обележје /живо/, али може означавати и колектив. Актант В може бити имплицитан. У зависности од глагола, он је индиректна или директна допуна, најчешће објекат. Означава /живо/, али и институције. Актант С је најчешће директни објекат, но може бити и препозиционални објекат. Означава референте из класе неживог или живог, конкретне или апстрактне. Може бити имплицитан. Актант D је допуна прилошког типа, веома широке семантичке екстензије. Актант Е је прилошка допуна за време. Последња два актанта су често имплицитни. Семантичка обележја која карактеришу ономасиолошко поље преноса власништва су: једносмерност и реципрочност, бесплатно или уз накнаду, заувек или привремено, законито или незаконито, добровољно или нерадо. Међу глаголима који означавају пренос власништва уочава се велики број неутрализација специфичних разлика, што доводи до појаве хиперонимије и синонимије.

Примљено: 26. 1. 2011.